

Quoi de neuf dans ma fédé ?

Edit'Eau

Le mot du président

Le monde la pêche, comme beaucoup d'activités, est à nouveau impacté par la pandémie ce qui met à mal nos activités, mais que faire d'autre que de se protéger avec ses proches ?

Une chose est sûre c'est qu'il va falloir faire avec tant que la science n'aura pas trouvé la parade.

Aujourd'hui avec la signature d'une convention spécifique, la Fédération de Pêche de l'Isère travaille avec Isère Attractivité pour développer le tourisme pêche. Nous sommes en train de labelliser de nombreux hébergements « en hébergements pêche » ; de nouveaux parcours et étangs devraient suivre afin de proposer à nos pêcheurs des parcours attractifs et spécifiques qui font l'objet d'une vraie demande.

Je terminerai en vous disant : aujourd'hui, comme demain, prenez soin de vous et de vos proches !

Attendons des jours meilleurs. La Covid... ce n'est pas de la rigolade !

Hervé BONZI
Président de la Fédération de
pêche de l'Isère



Un nouvel animateur à la FD : arrivée de Victor

Originaire de la région Sud-Ouest, Victor est un mordu de pêche ! Adepté de la pêche des carnassiers ainsi que des salmonidés aux leurres, il se régale autant sur les gros poissons carnassiers que sur les blancs au coup. Diplômé d'un BTS Gestion et Protection de la Nature ainsi que du brevet professionnel « guide de pêche », Victor saura promouvoir sa passion pour la pêche et de l'environnement au travers des différentes animations qu'il mettra en place.

Dans son rôle de chargé de développement, ses missions consisteront à concevoir et animer les APN mais aussi de développer le loisir pêche au sein du département de l'Isère. Ces actions s'inscrivent dans l'orientation de développement du tourisme pêche au sein de la Fédération de Pêche. A titre d'exemple, il aura en charge les labellisations des hébergements et des parcours de pêche puisque l'Isère rappelons-le dispose d'un potentiel à valoriser du fait de sa diversité exceptionnelle de milieux aquatiques.



Bien que reportée en automne, l'Assemblée Générale de la Fédération a bien eu lieu !

Après avoir eu des difficultés à trouver une salle adéquate du fait des restrictions liées au Covid, c'est grâce à l'AAPPMA de Pont de Claix, et à sa mairie, que les associations de pêche de l'Isère se sont données rendez-vous au foyer municipal le samedi 26 septembre à 9h. Toutes les précautions avaient été prises pour respecter les gestes barrières. L'ensemble des participants ont ainsi appliqué à la lettre le protocole donné par la Mairie de Pont de Claix.

Dès l'ouverture le Président a remercié l'assemblée de sa présence et les invités dont Marie-Noëlle Battistel, députée, et le premier adjoint de la Mairie de Pont de Claix.

Il a présenté le rapport moral de l'année écoulée puis le rapport d'activités particulièrement étoffé en 2019, année qui augure une suite prometteuse.

Quelques actions à retenir :

- Concernant le volet développement, la consolidation du partenariat avec le Département permet l'agrandissement du domaine fédéral par la signature d'une convention pour les baux de pêche. Une première convention avec Isère Tourisme, devenue Isère Attractivité, va également donner lieu à de nombreux dossiers de labellisations d'hébergement (camping, gîtes...). Cinq hébergements sont en cours de signature dans le cadre de ce partenariat.
- Du point de vue technique, les opérations sur le Baraton, le Guiers Mort (et sa labellisation en rivière sauvage), le Ruisset, la Bourbre, la Bourne, le lac de La Bâtie ont été réalisées. D'autres ont démarré telles que l'arasement du seuil sur la Drevenne, par

exemple, ou encore la mise en place de frayères sur le lac de Rieux. Des études se poursuivent (PDPG, réseau débit/thermie) ou ont vu le jour (Galaveyson...).

- Enfin, le projet de création d'un étang sur le site de la Fédération va venir compléter les animations possibles au sein de la maison de la pêche.



Lors de cette assemblée, le Président a également fait un point sur les effectifs de pêche. Il a ainsi souligné que la vente des cartes a nettement progressé alors qu'elle était au plus bas au printemps. Par ailleurs, moins de cartes majeurs et plus de cartes à la journée ont été consommées, une tendance qui devra être confirmée en fin d'année.

Les votes du bilan 2019 et du budget 2020 ont ensuite été réalisés par l'Assemblée. Le Trésorier Jean-François Bigot a pu souligner le redressement des finances fédérales (avec un bilan 2019 positif) ainsi qu'un budget 2020 incertain et difficile à établir du fait des incertitudes liées au Covid.

Les AAPPMA présentes ont pu aussi intervenir en posant les questions aux membres du Conseil d'Administration et aux salariés.

Enfin, le Président, les membres et les AAPPMA qui en avait fait la demande, ont remis les médailles de la Fédération et du Club halieutique aux récipiendaires. Compte tenu de la situation sanitaire, les lauréats de la coupe de la Fédération (coup, carpes, truites, corégones) n'ont pas pu participer à la cérémonie, cependant les membres de la Fédération n'ont pas manqué de les citer et de les féliciter.

Du côté des AAPPMA

Report des élections du monde de la Pêche

Vous avez sans doute été informés de la décision du ministère de la Transition écologique de reporter les élections de nos instances d'une année supplémentaire (AAPPMA - FDAAPPMA - FNPF).

Le contexte sanitaire ainsi que les difficultés organisationnelles qui en découlent l'ont en effet persuadé de proroger les baux de pêche du domaine public.

En conséquence les mandats de toutes nos instances sont aussi prorogés d'un an.

Les élections des AAPPMA auront donc lieu à l'automne 2021.

Néanmoins vous pouvez à tout moment vous rapprocher de votre AAPPMA afin de vous engager bénévolement.

Il manque de bras et toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !

Finalisation du chantier du Guiers Mort à St Pierre de Chartreuse

Le bassin versant du Guiers est en bon état de conservation, mais on recense différents ouvrages transversaux qui impactent la continuité piscicole et sédimentaire.

Deux de ces ouvrages, les seuils des Antonins (ou Perquelins) et de la Laiterie (ou de la Fruitière) ne disposent plus d'aucun usage et impactent la qualité physique de la rivière en diminuant les possibilités de déplacements et d'échanges entre les populations de truites fario locale.

Le monde de la pêche isérois (Fédération, AAPPMA, Entente Guiers) s'était depuis longtemps positionné en faveur de la suppression de ces seuils. Les partenaires, tels que l'Agence de l'Eau, la Région, le Département et la Fédération Nationale pour la pêche en France, se sont engagés techniquement et financièrement sur ce projet.

Une première étude avait permis de définir les différents scénarii mais les solutions d'arasement ont été privilégiées et validées par l'OFB qui s'était prononcé favorablement.

Afin de disposer d'indicateurs factuels, il a été décidé de réaliser un suivi hydro morphologique et un suivi

piscicole au travers de divers marqueurs (génétique et RFID) par deux bureaux d'études : SCIMABIO interface et STYX4D.

En parallèle, le Parc Naturel Régional de Chartreuse et l'entente Guiers ont engagé une démarche de labellisation du Guiers en « Rivière sauvage ». Ce label de portée nationale reconnaît les rivières à très forte valeur patrimoniale.

Cependant, si le label est effectif sur plus de 12 kilomètres de cours d'eau, l'Afnor a conditionné la consolidation de ce label, à l'arasement des seuils.

Compte tenu de l'ampleur des travaux, le chantier a eu lieu en deux phases et a débuté en 2019. Le coût s'élève aux environs de 200 000 €, étude, travaux et suivi de chantiers (pêches électriques, suivi des travaux, Concertation, montage des dossiers).

Été 2019, la moitié du seuil des Antonins et une première rangée des blocs constituant le seuil de la Laiterie ont été enlevés (entreprise Altitude environnement).

Été 2020, il a été finalisé les arasements complets des deux seuils en conservant toutefois pour chacun d'entre eux, des piliers latéraux afin de ne pas déstabiliser les berges.



Figure 1: seuil de la laiterie en 2018 avant travaux.

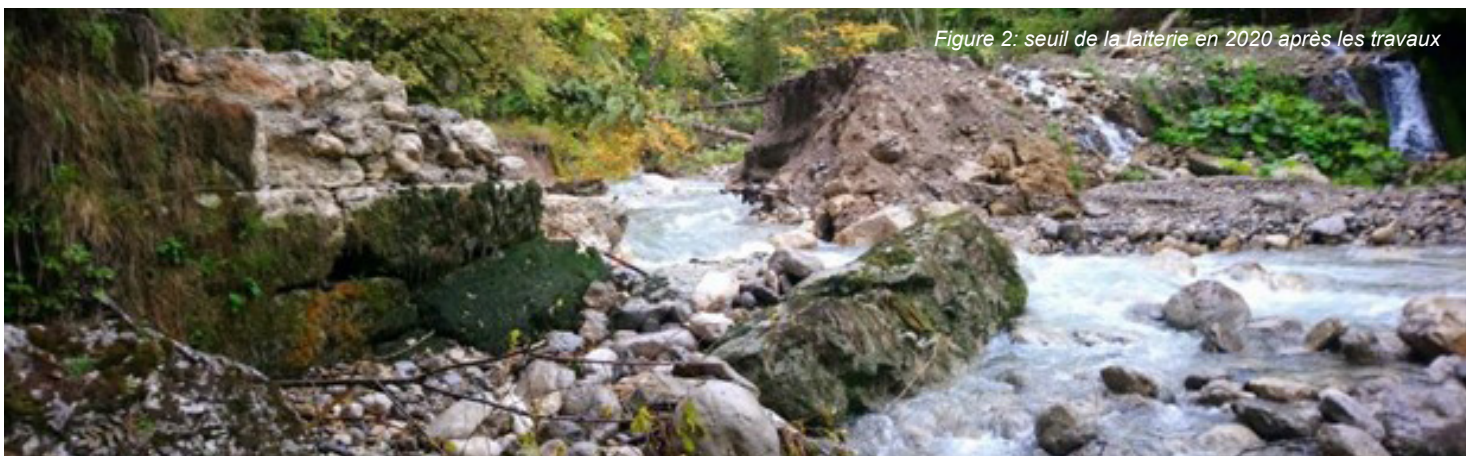


Figure 2: seuil de la laiterie en 2020 après les travaux.

La fédération de pêche vous informe

Silence, on tourne !

Pendant la période estivale, La Fédération a réalisé un film promotionnel sur la pêche en Isère en 2 versions, une courte de 5 mn et une longue de 10 mn avec Jean-Philippe Forzani, réalisateur professionnel et pêcheur de surcroît. Afin de montrer la richesse et la diversité de notre département, une quinzaine de spots parmi les plus beaux de l'Isère, ont été filmés. A destination du grand public, ces vidéos seront utiles aussi pour la Fédération et ses AAPPMA lors de manifestations, salons, forums des associations... afin de promouvoir le département.

Outre cette vidéo, deux petits films financés par le Département de l'Isère sont en cours par le même prestataire sur les Ecrevisses à pattes blanches et le second sera consacré aux ENS (Espaces Naturels Sensibles) afin de sensibiliser à la nécessaire concertation à mener entre enjeux liés aux milieux naturels et pratique de la pêche. Ces vidéos seront disponibles sur notre Facebook ou notre nouvelle page YouTube.



Les prestations à la Fédération de Pêche de l'Isère

Compte tenu des compétences des salariés en matière de pêches électriques, la Fédération est sollicitée pour réaliser des prestations principalement pendant la période estivale.

Cette année, des pêches de sauvetage avant travaux sur l'Olon, le Moulin, et la Jonche ont été réalisées.

Une pêche sur les cours d'eau de Malentraz et de la Bonne a également été effectuée préalablement à des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SYMBHI. Les objectifs étant de restaurer la dynamique alluviale de la confluence afin de recréer des milieux naturels variés tout en préservant les usages actuels et la protection contre les inondations pour les habitations.

Enfin, la Fédération a participé à des pêches sur les affluents de la Romanche afin de prélever des poissons (plus de 12cm minimum) qui ont été marqués par le bureau d'étude Scimabio et dont le suivi des déplacements permettra d'analyser leurs comportements lors des lâchers sédimentaires sur la Romanche. L'étude est pilotée par EDF.

Agenda

Mardi
15/12

Lancement de la vente des cartes de pêche 2021 sur www.cartedepêche.fr

du
09/04
au
11/04
2021

Report du Carrefour National de la Pêche (CNPL), initialement prévu en janvier

Rédaction et photos :
Fédération de pêche de l'Isère

Conception :
ARPARA
Association régionale de pêche Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes